

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 325/2022

A l'Entreprise Société Groupe AKW Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 06/AON/007/CAB/PROGOU/KWL/WTO/2022, conclu avec la Province du Kwilu, pour un montant total hors taxe de francs congolais cent septante-sept millions neuf cent quarante-un mille sept, septante-six centimes (CDF 177 941 007,76) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 1 245 587 (francs congolais un million deux cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-sept).

Fait à Kinshasa, le 10/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i